

Tarif des douanes

Nous devons cependant faire face à la réalité. Nous devrions nous attacher à cultiver les produits qui sont le mieux adaptés à nos conditions climatiques et à l'égard desquels nous avons prouvé notre efficacité. Le bill à l'étude nous y aidera bien que pas à un degré qui satisfera tout le monde.

M. Roy (Laval): Le bill de Gene Whelan.

M. Whelan: Je me sens soudain envahi d'une bouffée d'humilité, monsieur l'Orateur, parce que mon ami a dit qu'il s'agissait du bill de Gene Whelan.

M. Peters: Il en a tout l'air.

M. Whelan: On peut dire que le bill n'offre pas une protection suffisante aux légumes qui exigent beaucoup de travail manuel. Celui qui m'a précédé a parlé d'imposer une surcharge immédiate ou un contrôle frontalier qui pourrait s'exercer si les producteurs d'un certain produit devaient souffrir de l'entrée du pays d'importations bon marché qui pourraient mettre en péril leurs revenus. Voilà l'un des changements qui étaient recommandés lors des négociations sur les tarifs et qui devaient faire l'objet d'un accord.

Le ministre de l'Agriculture, qui n'est pas parmi nous, a publié un communiqué sur les changements concernant l'application d'une surtaxe à l'importation. Les représentants de l'industrie horticole du Canada et la Commission du tarif ont recommandé qu'une surtaxe soit automatiquement imposée aux importations de produits horticoles dès leur entrée au pays si leur coût est inférieur à un prix cible calculé d'après la moyenne des prix à l'importation franco à bord des trois années précédentes. Ce n'est pas ce que nous avons obtenu, monsieur l'Orateur. Nous avons un mécanisme dont l'application peut nécessiter jusqu'à vingt jours. Ce n'est pas ce que j'avais proposé et que j'espérais que le ministre présente à la Chambre. Celui-ci est originaire d'une région où la production est très diversifiée. Si l'on pense aux consultations qui devront avoir lieu avant que le ministre de l'Industrie et du Commerce puisse appliquer cette surtaxe, il est évident que le mal sera déjà fait et qu'il sera trop tard pour y remédier.

Le ministre de l'Agriculture joue un rôle de premier plan dans cette affaire et s'il devait se trouver à l'extérieur du pays, rien dans le bill—du moins je n'ai rien vu—n'est prévu pour que des mesures puissent être prises en son absence. Il me semble qu'il sera impossible de faire quoi que ce soit si ces produits entrent au Canada pendant que le ministre est à l'étranger—à moins que ses collaborateurs lui mettent le grappin dessus pour qu'il signe une ordonnance et qu'ils puissent ensuite s'engager dans le processus de consultation. C'est là du baratin bureaucratique. Je ne connais pas de pays dans le monde qui le permettrait. J'ai moi-même lutté contre ce genre de choses et j'étais tellement convaincu que nous réussirions. Je suis très déçu d'apprendre qu'il nous faudra une vingtaine de jours avant de pouvoir mettre en œuvre ces mesures.

● (2030)

Certains produits canadiens ne sont disponibles que pendant 20 ou 30 jours seulement. Il faut 20 jours pour faire adopter un décret. Monsieur l'Orateur, ce sera bien trop tard! Il y aura destruction de cette récolte et cela découragera la production. Tous ceux qui savent ce que sont des récoltes présentant de grands risques le comprendront. Prenons les quantités d'argent en cause. Le ministre des Finances (M. Crosbie) est absent. Nous avons cependant le ministre de la Défense nationale (M.

[M. Whelan.]

McKinnon). Il a l'intention de défendre la position du gouvernement à cet égard, en l'absence du ministre des Finances.

Prenons le cas de la culture maraîchère entre autres cultures, qui nécessite beaucoup de travail manuel. Plus de la moitié du revenu total des producteurs est dilapidée par les intérêts sur ce genre d'emprunt, car il faut beaucoup de capital à ces derniers pour poursuivre leur entreprise. Dès les semailles et jusqu'au moment où ils transplantent les légumes, entourant leur croissance de grands soins, les récoltent, les emballent, et ainsi de suite, les taux d'intérêt comptent pour plus de 50 p. 100 de leurs dépenses, et cela même à l'époque où ces taux étaient bien en deçà de 10 p. 100.

Des jardiniers m'ont écrit qu'ils payaient 15½ p. 100 et même 15¾ p. 100 pour l'exploitation des serres dont ils ont besoin pour l'hiver prochain. Ils ne savent pas où cela les mènera. Ils ne savent pas s'ils devraient poursuivre leur entreprise. Certains d'entre eux abandonneront en raison de l'instabilité de la situation actuelle. Cette instabilité est perpétuée par la surtaxe imposée dans le cadre du programme annoncé par le nouveau ministre de l'Agriculture (M. Wise), qui ne répond simplement pas aux attentes. Ce n'est pas ce que l'industrie maraîchère a demandé, ce n'est pas non plus ce que l'industrie dans l'ensemble a demandé; et ce n'était certainement pas l'intention de l'ancien ministre. Il voulait permettre aux Canadiens de consommer des produits de chez eux et leur assurer la sécurité et la protection nécessaire, afin qu'en s'adressant à un directeur de banque...

M. Peters: Pour quelles raisons n'a-t-on pas inclus un mécanisme de déclenchement dans le projet de loi?

L'Orateur suppléant (M. Scott (Victoria-Haliburton)): A l'ordre. La parole est au député de Essex-Windsor (M. Whelan).

Une voix: Pourquoi?

M. Whelan: C'est au gouvernement qu'il revient d'appliquer les règlements. Mais je sais ce que les gens de l'industrie et du commerce pensent des négociations des agriculteurs. Le ministre (M. de Cotret) a répondu l'autre jour à une question à l'autre endroit. Je ne vois vraiment rien de changé. Ils parlent des négociations au sujet des contingents et des poulets importés au Canada. Il a dit que cela regardait le ministre de l'Agriculture. Je ne vois aucune disposition qui confie au ministre de l'Agriculture les pouvoirs dans ce domaine. Je n'en vois aucune. Le ministre de l'Agriculture n'est même pas allé à Washington pour négocier au sujet des poulets. C'est une poignée de bureaucrates qui s'en sont chargés. Lorsque j'étais ministre de l'Agriculture, cela ne se passait pas comme ça.

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: Quand nous allions à Washington discuter avec le secrétaire en Agriculture des États-Unis et que nous ne pouvions nous mettre d'accord, nous allions devant le GATT et laissons un tribunal indépendant régler la question. Nous ne leur avons pas tout donné pour rien. Nous étions sûrs d'avoir raison. Dieu sait si les Américains imposent des contrôles! Lorsqu'un Canadien essaye d'exporter des produits aux Américains, il constate que les contrôles sont beaucoup plus stricts que ne le laisse entendre le ministre de l'Agriculture. Nous voulions au moins obtenir la même chose ou même mieux que ce qu'avaient les Américains pour protéger leurs producteurs.